

## Villa Kujoyama

### Objet : Procès-verbal du jury final de sélection 2026 pour les lauréats et lauréates 2027

#### I- Présentation du fonctionnement des résidences de la Villa Kujoyama

La Villa Kujoyama est un établissement artistique du réseau de coopération culturelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Relevant de l'Institut français du Japon, elle agit en coordination avec l'Institut français et bénéficie du soutien de la Fondation Bettencourt Schueller, qui en est le mécène principal.

Elle est la première résidence artistique française de recherche pluridisciplinaire implantée en Asie. Près de 500 artistes y ont séjourné depuis sa création et ont participé à la reconnaissance de son expertise en tant que lieu prescripteur de coopération interculturelle et de création franco-japonaise.

Les lauréats et lauréates de la Villa Kujoyama sont appelés à nouer des relations de travail avec les milieux professionnels, universitaires, artistiques et culturels de Kyoto, de la région du Kansai et de l'ensemble de l'archipel. Pour ce faire, ils peuvent s'appuyer sur l'équipe de la Villa Kujoyama, les collaborations nouées avec le réseau japonais dans les milieux universitaires, culturels et scientifiques japonais et sur le réseau culturel français au Japon constitué avec la Villa Kujoyama des 5 antennes de l'Institut français du Japon, des 4 Alliances françaises et d'un Institut de recherche.

### **Modalités de résidence**

En *Solo* : une candidate ou un candidat français ou étranger résidant en France depuis au moins 5 ans présente un projet de recherche, pour une résidence de 4, 5 ou 6 mois

En *Binôme* : deux candidates ou candidats français ou étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans présentent un projet commun, pour une résidence de 4 mois.

En *Duo franco-japonais* : une candidate ou un candidat français ou étranger résidant en France depuis au moins 5 ans en collaboration avec une candidate ou un candidat japonais résidant au Japon présentent un projet de recherche commun, pour une résidence de 4 mois.

### **Disciplines concernées**

Le processus de sélection 2026 était ouvert aux artistes, créateurs et créatrices des disciplines suivantes :

Architecture / Paysage / Urbanisme  
Arts de la rue / Cirque / Marionnette  
Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR)  
Arts plastiques  
Bande dessinée  
Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo)  
Critique d'art et commissariat d'expositions  
Danse / Performance  
Design / Graphisme  
Arts culinaires / Gastronomie  
Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse)  
Métiers d'art  
Mode

Musique (Musique classique / Musique contemporaine / Musiques actuelles / Jazz)  
Photographie  
Théâtre  
Arts et Sciences\*

\* Depuis 2024, le processus de sélection est également ouvert aux **duos et binômes Arts et Sciences**. Les projets déposés dans cette catégorie devaient nécessairement associer un ou une scientifique issue du domaine des **sciences de la nature** ou des **sciences formelles** à un créateur ou une créatrice issue d'une des disciplines artistiques listées ci-dessus.

## II- Orientations retenues pour 2026

Pas d'orientations particulières.

## III- Critères d'éligibilité

Les critères retenus sont les suivants :

- **Expériences professionnelles :**
  - Être diplômé et être inscrit dans une démarche professionnelle depuis au moins 5 ans (références à fournir dans le dossier artistique) ; pas de limite d'âge ;
  - Être artiste, créateur ou créatrice des disciplines susnommées ou scientifique en duo ou binôme avec un ou une artiste ;
  - Être libéré de son activité professionnelle durant toute la période de résidence.
- **Nationalité / résidence :**
  - Pour les candidatures en solo ou en binôme : posséder la nationalité française ou résider en France depuis au moins 5 ans ;

- Pour les candidatures en duo : posséder la nationalité japonaise et résider au Japon pour l'un des candidats, posséder la nationalité française ou résider en France depuis au moins 5 ans pour l'autre.

• **Cumuls :**

- Ne pas avoir été lauréat ou lauréate de l'appel à candidature du programme Villa Kujoyama ;
- Ne pas avoir reçu de subvention de l'Institut français à Paris pour le même projet, au cours de la même année ;
- Pour un même projet, le dépôt de candidature simultané est possible avec les aides individuelles à la création (AIC) des DRAC, du CNAP, etc. En cas d'avis favorable, une seule de ces aides pourra être attribuée ;
- Si la candidature n'a pas été retenue deux années consécutives (depuis 2023), un délai minimum de 1 an est requis avant le dépôt d'une nouvelle candidature ;
- Le dépôt de plusieurs dossiers de candidature n'est pas autorisé. Il entraîne de facto la suppression de toutes les candidatures émanant d'un même candidat ou d'une même candidate.

Les candidatures ont été déposées sur la plateforme IFProg avec un **numerus clausus porté à 250 candidatures**.

**Analyse des candidatures**

**3 février 2026** : Dépôt de 250 candidatures sur la plateforme IFProg

**3 mars – 7 avril 2026** : Expertise des dossiers de candidature éligibles

**18 mai – 28 mai 2026** : Audition des candidats et candidates présélectionnés

**18 juin 2026** : Jury final

Le comité de présélection était composé des experts sectoriels de l'Institut français de Paris, de l'Institut français du Japon, du ministère de la Culture ainsi que de **16 personnalités extérieures qualifiées** (dont la liste figure en annexe). Il a évalué l'ensemble des dossiers éligibles, puis auditionné les candidats et candidates présélectionnés selon la discipline indiquée dans leur dossier de candidature. À chacune des étapes, les experts ont pu formuler des avis et recommandations. Les avis et recommandations portant sur les 37 dossiers présélectionnés ont été rapportés au jury final, chargé de désigner les lauréats et lauréates 2027 de la Villa Kujoyama

À chaque étape du processus de sélection, les membres des comités et les jurés ont évalués les candidatures au regard de trois critères principaux précisés dans l'appel à candidatures :

### **1 – Excellence du parcours artistique (5/20)**

La Villa Kujoyama met en avant l'excellence des artistes et la pluridisciplinarité de son programme.

Étude du CV, du dossier artistique et des lettres de recommandation attestant du parcours de l'artiste et de sa reconnaissance par la scène artistique à laquelle il ou elle appartient (prix artistiques, participation à des événements artistiques majeurs, collaborations avec des lieux reconnus).

Pour les candidats et candidates dans la discipline métiers d'art, la maîtrise d'un savoir-faire spécifique est requise, tout document permettant d'attester de cette maîtrise pouvait être joint au dossier artistique.

Pour les scientifiques en binôme ou duo avec un ou une artiste, créateur ou créatrice, un dossier attestant de la solidité du parcours scientifique et des éventuelles recherches conduites dans le domaine des sciences de la nature ou des sciences formelles pouvait être joint à la place du dossier artistique.

### **2 – Excellence et pertinence du projet proposé (10/20)**

Il était attendu que les créateurs et créatrices portent un projet de recherche pertinent, original et singulier au regard des scènes françaises et japonaises.

Étude de la qualité artistique, de la pertinence et de la singularité du projet mais aussi de la façon dont ce projet s'inscrit dans le parcours artistique du candidat ou de la candidate. L'évaluation du projet a été faite à partir des intentions décrites par l'artiste. La faisabilité du projet a également été évaluée, la Villa Kujoyama se réservant le droit de ne pas accueillir des projets qu'elle ne serait pas en mesure d'accompagner.

### **3 - Nécessité d'une résidence à Kyoto et protocole de travail envisagé (5/20)**

La Villa Kujoyama œuvre au dialogue interculturel entre la France et le Japon par les nombreuses collaborations nouées avec le réseau japonais dans les milieux universitaires, culturels et scientifiques.

Les projets sélectionnés démontrent la nécessité de se rendre au Japon et plus particulièrement au Kansai. Un protocole de travail déjà engagé ainsi des liens déjà établis avec des professionnels japonais ou la volonté démontrée par l'artiste d'aller à la rencontre de professionnels, d'institutions, d'artistes japonais ont été évalués positivement.

Le jury final a accordé une attention particulière à l'inclusion, à la diversité, à la parité entre les genres et au caractère écoresponsable des projets proposés.

#### **IV- Composition du jury**

Le jury était présidé par Adèle Fremolle, directrice déléguée de la Villa Kujoyama.

Le secrétariat était assuré par Julie Ferrif, cheffe de projet au pôle Résidences.

Le jury s'est réuni le *18 juin 2026*, et a rassemblé les 9 personnes suivantes :

- **Samson Sylvain**, attaché culturel et chef du pôle artistique de l'Institut français du Japon – représentant de l'Ambassade de France au Japon
- **Adèle Fremolle**, directrice déléguée de la Villa Kujoyama
- **Hannah Loué**, responsable du pôle Résidences et **Julie Ferrif**, cheffe de projet résidence – représentantes de l'Institut français
- **Corinne Sentou**, chargée de mission économie, prospection et **Nicolas Vergneau**, chargé de mission pour la politique des résidences, des tiers-lieux de création, et pour les programmes transversaux de soutien à la création - représentants du ministère de la Culture
- **Léa Poirier**, rédactrice Culture et Médias - représentante du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- **Aya Soejima**, experte spectacle vivant indépendante
  
- Excusé : **Mathieu Fournet**, conseiller culturel et directeur de l'Institut français du Japon

#### **V- État des lieux des dossiers déposés**

238 projets éligibles ont été déposés.

La **répartition par discipline** est la suivante :

- Architecture / Paysage / Urbanisme : 14
- Arts de la rue / Cirque / Marionnette : 3
- Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR) : 12
- Arts plastiques : 65
- Bande dessinée : 9
- Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo) : 11
- Critique d'art et commissariat d'expositions : 2
- Danse / Performance : 9
- Design / Graphisme : 19
- Arts culinaires / Gastronomie : 8
- Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse) : 12
- Métiers d'art : 22
- Mode : 5
- Musique classique et contemporaine : 10
- Musiques actuelles et jazz : 11
- Photographie : 15
- Théâtre : 11

## **VI- Synthèse des débats**

La qualité des dossiers soumis à l'examen des jurys a une nouvelle fois été unanimement saluée.

L'ensemble du jury a salué l'équilibre de la sélection retenue, fruit de l'attention constante portée par les membres des comités à une juste représentation des différentes disciplines artistiques.

## VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l'Appel à projet 2026 de la Villa Kujoyama, 14 projets portés par 16 bénéficiaires seront soutenus par l'IF pour un montant total de 179 000 €.

La répartition disciplinaire est la suivante :

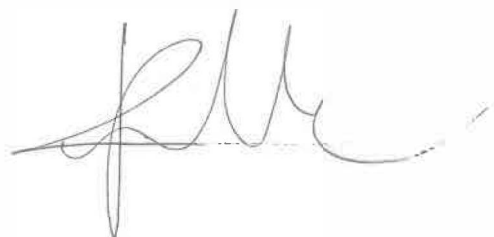
- Arts visuels : 2
- Théâtre : 1
- Métiers d'art : 2
- Création numérique : 1
- Littérature : 2
- Gastronomie : 1
- Cinéma : 1
- Musiques classique et contemporaine : 1
- Commissariat d'exposition : 1
- Danse : 1
- Photographie : 1

Les 14 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Discipline	Intitulé des projets	Bénéficiaire	Montant du soutien IF en €
Arts Visuels	<i>Shimenawa</i>	Abdelkader BENCHAMMA	9 800 €
Arts visuels	<i>L'inestimable (la valeur des perles)</i>	Alix BOILLOT	14 000 €

Théâtre (Arts et sciences)	<i>Follow the fireflies : réverbérations-clignotements</i>	Monica ESPINA et Marcel KOKEN	10 800 €
Création numérique	<i>Genei</i>	Thomas GARNIER et Hideyuki ISHIBASHI	15 600 €
Musiques classique et contemporaine	<i>« Ombres sonores » (oto no kage)</i>	Céleste GATIER	14 000 €
Littérature	<i>Toutes les voix</i>	Julia LANOE	14 000 €
Commissariat d'exposition	<i>feel the waves, soothe your mind</i>	Liza MAIGNAN	9 800 €
Métiers d'art	<i>Tosei gusoku, ou l'hybridation par le mouvement</i>	Yann MIRADA	9 800 €
Danse	<i>pour un après-geste.</i>	Christian RIZZO	14 000 €
Littérature	<i>Kyoto, décembre 1997. Polyphonie d'espoirs</i>	Caroline ROULIN	12 600 €
Métiers d'art	<i>Peintures roulées et matériaux souples : repenser la restauration des thangkas à la lumière des pratiques japonaises</i>	Margaux RUON	14 000 €
Gastronomie	<i>Levain hybridé Fuku-Jin</i>	Tulip SANTENE	9 800 €
Cinéma	<i>La scandaleuse vie sexuelle des fleurs</i>	Momoko SETO	18 200 €
Photographie	<i>Un conte photographique consacré à la relation entre humains et animaux -réelle, symbolique et imaginaire- dans la région du Kansai.</i>	Vasanth YOGANANTHAN	12 600 €

Adèle Fremolle  
 Directrice déléguée  
 Villa Kujoyama  
 Présidente de la commission



Julie Ferrif  
 Cheffe de projet au pôle Résidences  
 Institut français  
 Secrétaire de séance



Thomas Hannebique  
 Secrétaire général  
 Institut français

Thomas HANNEBIQUE  
 Secrétaire général

  
 60-42 rue de la Folie Méricourt  
 75011 Paris

Paris, le 24 juin 2026

## **VIII- Annexes**

### **Composition du comité de présélection**

Le comité de présélection était composé d'experts sectoriels de l'Institut français, de l'Institut français du Japon, du ministère de la Culture, de la Villa Kujoyama ainsi que des experts sectoriels invités suivants :

#### **Mode**

- Emanuele Coccia, Philosophe et enseignant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

#### **Gastronomie**

- Lionel Beccat, Chef cuisinier au restaurant l'Esquisse à Tokyo

#### **Métiers d'art**

- Miryon Ko, Curatrice au National Art Center de Tokyo
- Emmanuel Tibloux, Directeur de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

#### **Arts visuels et Commissariat d'exposition**

- Olivier Mignon, Auteur conférencier indépendant
- François Quintin, Directeur de la Collection Lambert

#### **Cinéma**

- Karin Schlageter, Commissaire d'exposition et ancienne lauréate à la Villa Kujoyama

#### **Photographie**

- Philippe Bergonzo, Directeur artistique de KG+

### **Achitecture**

- Benoît Jacquet, Architecte et théoricien de l'architecture indépendant

### **Création numérique/Jeux vidéos**

- Gilles Alvarez, Directeur artistique de Nemo, la Biennale Internationale des Arts Numériques de Paris/Île-de-France

### **Design/Graphisme**

- François Azambourg, Designer indépendant et ancien lauréat à la Villa Kujoyama

### **Littérature et Bande dessinée**

- Michaël Ferrier, Écrivain et professeur à l'université de Tokyo

### **Danse**

- Emmanuelle Huynh, Danseuse chorégraphe indépendante et ancienne lauréate à la Villa Kujoyama

### **Théâtre et Arts de la rue, cirque, marionnette**

- Alice Brunot, Responsable de l'international à Artcena

### **Musiques actuelles et jazz/classique et contemporaine**

- Johann Le Bihan, Responsable de projet musique au 104 Paris

### **Sciences**

- Jean-Marc Chomaz, Directeur de recherche et co-responsable de la Chaire arts & sciences du CNRS

### **Statistiques des candidatures reçues**

Nombre de candidatures reçues : 250

Nombre de dossiers éligibles : 238 (dont 202 en solo, 35 en binôme et 1 en duo franco-japonais)

Nombre d'artistes : 274 (dont 155 femmes, 114 hommes et 5 non-genrés)

**238 candidatures éligibles étudiées, selon leur discipline principale :**

Architecture / Paysage / Urbanisme : 14

Arts de la rue / Cirque / Marionnette : 3

Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR) : 12

Arts plastiques : 65

Bande dessinée : 9

Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo) : 11

Critique d'art et commissariat d'expositions : 2

Danse / Performance : 9

Design / Graphisme : 19

Arts culinaires / Gastronomie : 8

Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse) : 12

Métiers d'art : 22

Mode : 5

Musique classique et contemporaine : 10

Musiques actuelles et jazz : 11

Photographie : 15

Théâtre : 11

Nombre de candidatures présélectionnées : 37 (dont 29 en solo, 7 en binôme français et 1 en duo franco-japonais)

Nombre d'artistes présélectionnés : 45 (dont 25 femmes et 20 hommes)

**37 candidatures présélectionnées, selon leur discipline principale :**

Architecture / Paysage / Urbanisme : 3  
Arts de la rue / Cirque / Marionnette : 0  
Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR) : 2  
Arts plastiques : 7  
Bande dessinée : 2  
Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo) : 1  
Critique d'art et commissariat d'expositions : 1  
Danse / Performance : 2  
Design / Graphisme : 2  
Arts culinaires / Gastronomie : 2  
Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse) : 2  
Métiers d'art : 4  
Mode : 1  
Musique classique et contemporaine : 2  
Musiques actuelles et jazz : 1  
Photographie : 2  
Théâtre : 3

## **IX- Remerciements**

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers les membres du jury ainsi que les membres du comité de présélection qui se sont investis dans ce processus de sélection.